

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	20.02.2023	14h34		DFS
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical	Lié à (obligatoire) : ad 23.110
Titre : Amendement à la recommandation du groupe socialiste 23.110, du 16 janvier 2023, Pour un accès à des toilettes libérées du genre dans tous les bâtiments du patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel	
Contenu : Le Grand Conseil prie le Conseil d'État d'évaluer <i>(suppression de : , lorsque cela est possible,)</i> la possibilité <i>de supprimer la notion de genre des toilettes</i> dans tous les bâtiments du patrimoine immobilier de l'État. <i>(Suppression de : Une attention particulière à la mise en place de cette mesure sera apportée lors de l'octroi du crédit-cadre quadriennal pour l'entretien constructif de ces bâtiments.)</i>	
Motivation (facultatif) : Le groupe libéral-radical est pour des toilettes pragmatiques en supprimant la notion de genre.	

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Caroline Juillerat		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Béatrice Haeny	Vincent Martinez	Blaise Courvoisier
Hermann Frick	Fabio Bongiovanni	Corinne Schaffner
Sandra Menoud	Sarah Curty	Carine Simone Muster
Bastian Droz	Sophie Rohrer	